PARCOURS ETUDES Musiques Actuelles – Jazz Cycle 1

Instrument / Chant MAJ

Formation Musicale MAJ
Pratique Collective

Cycle 1 – 1ère année (1C1)

Cours d'instrument 30 mn

Cycle 1 – 2^{ème} année (1C2)

Cours d'instrument 30 mn

Cycle 1 – 3^{ème} année (1C3)

Cours d'instrument 30 mn

Cycle 1 – 4^{ème} année (1C4)

Cours d'instrument 30 mn ou 45 mn si examen de fin de cycle 1

Cycle 1 – 5^{ème} année (1C5)

Cours d'instrument 45 mn Présentation obligatoire à l'examen de fin de cycle 1 FORMATION MUSICALE MUSIQUES ACTUELLES (1h) (FM MAJ)

1C1

1C2

1C3

1C4

PRATIQUE COLLECTIVE OBLIGATOIRE (1h15)

Examen de fin de cycle 1

Attestation d'Etudes Musicales (AEM) délivrée après obtention des 3 UV (discipline principale / FM / pratique collective)

PARCOURS ETUDES - PARCOURS PROGRAMMES

Cycle 2 - Musiques Actuelles - Jazz

Instrument / Chant MAJ

Formation Musicale MAJ **Pratique Collective**

Cycle 2 – 1ère année (2C1) Cours d'instrument 45 mn

FORMATION MUSICALE MAJ – 1h30 FM MAJ (2C1 - 2C2)

Cycle 2 – 2^{ème} année (2C2)

PRATIQUE COLLECTIVE OBLIGATOIRE

Cours d'instrument 45 mn

Avis du Conseil de classe pour orientation de l'élève Prise en compte par la famille OU choix différent

Filière diplômante **MUSIQUE ACTUELLE / JAZZ**

Filière **NON diplômante** (JAZZ ou MUSIQUES ACTUELLES)

Cycle 2 – 3^{ème} année (2C3)

Cours d'instrument 45 mn Formation Musicale MAJ (1h30) Pratique collective obligatoire

Cycle 2 – 4^{ème} année (2C4)

Formation Musicale MAJ (1h30)

Pratique collective obligatoire

Cours d'instrument 45 mn

MUSIQUES ACTUELLES

Discipline complémentaire

MAO

(Musique assistée par Ordinateur)

1 année au choix

INSTRUMENT / CHANT (30 mn)

Cycle 2 – 3^{ème} année (2C3)

Cycle 2 – 4^{ème} année (2C4)

FORMATION MUSICALE (1h)

PRATIQUE COLLECTIVE OBLIGATOIRE

Cycle 2 – 5^{ème} année (2C5)

Cours d'instrument 45 mn Formation Musicale MAJ (1h30) Pratique collective obligatoire Présentation obligatoire à l'examen de fin de cycle 2

JAZZ

Discipline complémentaire **HISTOIRE DU JAZZ**

1 année au choix

Possibilité de réintégrer la filière diplômante à toute étape du cursus

Pour les anciens élèves inscrits actuellement en Parcours Personnalisé (PP):

Choix 1: filière non diplômante avec FM obligatoire et possibilité de réintégrer la filière diplômante

Choix 2 : conservent le PP mais limité à 2 années scolaires, puis pratiques collectives seules (à partir de la 3ème année)

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 2

Brevet d'Etudes Musicales (BEM) délivré après obtention des 4 UV discipline principale FM MAJ 2C4 **Pratique Collective**

discipline complémentaire :

- MAO (Musique Assistée par Ordinateur) pour les MUSIQUES ACTUELLES
- HISTOIRE DU JAZZ pour la filière diplômante JAZZ

Ces deux disciplines complémentaires sont dispensées sur une année au choix de l'élève durant le cycle 2

Cycle d'orientation amateur (COA)

Cycle d'orientation **Professionnelle** (COP)

Parcours Personnalisé

Cours d'instrument 30 mn Pratique collective obligatoire

(sur projet personnel - limité à 2 années scolaires, puis pratique collective seule)

PARCOURS ETUDES - PARCOURS PROJET

Cycle 3 - Musiques Actuelles - Jazz

Cycle d'Orientation Amateur (COA)
MUSIQUES ACTUELLES / JAZZ (MAJ)

Cycle 3 (COA) – 1ère année (3C1)

Cours d'instrument 1h

FORMATION MUSICALE – 2h

FM MAJ 3C1 / 3C2

Cycle 3 (COA) – 2ème année (3C2)

Cours d'instrument 1h

Pratique Collective obligatoire

Cycle 3 (COA) – 3^{ème} année (3C3)

Cours d'instrument 1h

MUSIQUES ACTUELLES

Discipline complémentaire MAO et TECHNIQUE DE STUDIO (1 année au choix)

JAZZ

Discipline complémentaire
HISTOIRE DU JAZZ
(1 année au choix)

Cycle 3 (COA) – 4^{ème} année (3C4)

Cours d'instrument 1h
Présentation obligatoire à l'examen

PROJET PERSONNEL : à valider durant le cycle

Examen de fin de cycle 3 (COA)

Certificat d'Etudes Musicales (CEM) délivré après obtention des UV ci-dessous (Dominante instrumentale ou vocale : projet artistique personnel / création) FM / pratique collective / MAO et Technique de studio ou Histoire du Jazz)

Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) MUSIQUES ACTUELLES / JAZZ (MAJ)

1ère année - DN1

Cours d'instrument 1h

2^{ème} année – DN2

Cours d'instrument 1h

3ème année - DN3

Cours d'instrument 1h

4^{ème} année – DN4

Cours d'instrument 1h

Présentation obligatoire à l'examen

FORMATION MUSICALE et CULTURE (DNEM 1 / DNEM 2)

Harmonie / MAO / arrangement / technique de studio / histoire et esthétiques

Pratique Collective obligatoire

PROJET PERSONNEL: création

UNITE D'ENSEIGNEMENT

Validation d'un module au choix

Examen de fin de COP

Diplôme National d'Etudes Musicales (DNEM)
délivré après obtention des UV ci-dessous
(Dominante instrumentale ou vocale : projet artistique
personnel / création)

FM / pratique collective / MAO et Technique de studio ou Histoire du Jazz)

Perfectionnement

Limité à 1 année scolaire Réservé aux élèves se destinant À l'enseignement supérieur (Pôle Sup, CNSM,...)